

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE

DU VENDREDI 28 JUIN 2024

TBS

**PRESENCES ET REPRESENTATIONS :**

	<i>Présent /Absent/Excusés</i>	A reçu procuration de
<b>Président du Conseil d'administration</b>		
Michael TOPLIS	P	N. Pellefigu
<b>Représentants élus des professeurs des universités et assimilés des fondateurs</b>		
BIOY Xavier (Alliance réussir pour l'UT)	E	
CRESPY Cécile (Ensemble pour l'UT)	P	X. Bioy
DAVEZAC Noëlie (UDA – l'UT pour toutes et tous)	P	
GUILET Richard ((Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
POUZENC Michael (l'UT avec la FSU)	P	
RIAL SEBBAG Emmanuelle (Dynamique et intelligence collective)	E	
ROLS Jean-Luc (Réussite collective)	P	E. Rial Sebbag
RONDEPIERRE Aude (l'UT avec la FSU)	P	
<b>Représentants élus des autres enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs et assimilés des fondateurs</b>		
BENOIT-MARQUIE Florence (Réussite collective)	P	
CRAIS Alexa (Ensemble pour l'UT)	P	M. Vidal
EYNARD Jessica (Ensemble pour l'UT)	A	
JEAN-AMANS Carole (UDA – l'UT pour toutes et tous)	P	
LAVAL Sylvie (l'UT avec la FSU)	P	M. Pouzenc à partir de 11h10
MARIN Vincent (l'UT avec la FSU)	P	
MARSHALL Douglas (l'UT avec la FSU)	P	
VIDAL Mathieu (Ensemble pour l'UT)	E	
<b>Représentants élus des BIATSS et IT des fondateurs et de l'UT</b>		
BAUDY Laurent (l'UT avec la FSU)	P	
GENTILS Guillaume (Ensemble pour l'UT)	P	
LOR Séverine (Ensemble pour l'UT)	P	
PIERA Patrick (SNPTES – UNSA)	E	
ROUTABOUL Corinne (SNPTES – UNSA)	P	P. Piera
SALAMA Yaël (Ensemble pour l'UT)	P	
<b>Représentants élus des usagers des fondateurs et de l'UT</b>		
BEDEL Quentin (Union Etudiante pour l'UT)	A	
JEHANE Habiba (AGEMP et E=MC2 – titulaire)	A	
BRUNETTA Clément (AGEMP et E=MC2)	A	
MONTAZAUD Raphaël (Union Etudiante pour l'UT)	A	
NAMMOUR Gautier (Union Etudiante pour l'UT)	A	
ROUZIER Paul AGEMP et E=MC2)	A	
<b>Personnalités qualifiées</b>		
RECASSENS Florence (ONERA)	P	P.B. Joly à partir de 10h45
BAIG Thierry (ADEME)	A	

BOURDIN Frédéric(DRAC Occitanie)	A	
BOURGOIN Sylvain (Inserm)	E	
BOYER Maxime (Toulouse métropole)	A	
DARBOUX Bruno (Pôle Aerospace Valley)	E	
FERRAND Bernard (Rodez Agglomération) – titulaire	P	Départ à 11h47
JOLY Pierre-Benoit (INRAe)	P	B. Darboux
LEGENDE Murielle (CHU)	P	
MERE Jocelyn (CNRS)	P	PB Joly à partir de 11h00
PELLEFIGUE Nadia (Région Occitanie)	A	

<b>Membres avec voix consultative</b>		
Nathalie MERCIER (Rectorat)	P	
Nicolas CRAIPEAU (Rectorat)	A	
Cécile FROMION (AC)	P	
<b>Invités permanents</b>		
BLONDIN Agnès (ENSArchi)	P	
CHANSOU Olivier (ENAC)	A	
DELPECH Bernard (Grand Cahors suppléant)	P	
DUSSART Colomba, DGS Adj. et Resp. SAJI (UT)	P	
EYCHENNE Noémie (SAJI)	P	
FALISE Jean-Denis (ICAM)	A	
FARENC Christelle (INUC)	A	
FERRAND Bernard (Rodez Agglomération Titulaire)	P	
FOURQUET Jean-Pierre (UTTOP)	A	
GARNIER Emmanuelle (UT2J)	P	
JANKOWIAK-GRATTON Odile (DGS – UT)	P	
JOUVE Bertrand (coordonnateur scientifique TIRIS)	P	
LAVIGNE Stéphanie (TBS)	P	
LESBRE Olivier (ISAE-Supaero)	A	
LOSCERTALES Axel (VP étudiant)	A	
LUQUIN Lionel (IMT Mines Albi)	A	
MARANGES Claude (VP Formation)	P	
RAQUET Bertrand (INSA)	A	
RASS-MASSON Lukas (VP R et TI)	P	
RAUZY Odile (UT3)	A	
SANS Pierre (ENVT)	A	
KENFACK Hugues (UTC)	A	
TREMEAU-BUISSON Damien (ENSFEA)	A	
XUEREB Catherine (Toulouse INP)	A	
<b>Invités occasionnels</b>		
ARCHAMBAULT Aude (SAF)	P	
DESAULTY Carine (DRDV)		
QUEULIN Béatrice (SRH)	P	
DA COSTA Georges en visio		
MONTHUBERT Bertrand (ATYPIE) en visio		

M. Toplis remercie de la présence de tous et souligne la présence des président.e.s et directeurs/directrices des établissements fondateurs et membres.

Il indique par ailleurs que contrairement à ce qui est indiqué à l'ordre du jour (point 10.), le BR1 ne fera pas l'objet d'un vote : au vu des montants en jeu, ce BR peut être mis en place sans vote du CA après approbation de la rectrice (et conformément à la délégation du CA au Président). Il sera présenté lors d'une prochaine commission budget puis au prochain CA pour information.

## 1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 15 mars 2024

*Doc envoyé : projet de CR*

Remarques de P. Piera, JL Rols, R. Guilet, M. Pouzenc et S. Laval

**VOTE : Approuvez-vous le compte-rendu du conseil d'administration du 8 décembre 2023 ?**

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 0	Abs : 0	Pour : 29
Adopté sous réserve des modifications apportées				

## CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE

### 2. Trajectoire institutionnelle du site toulousain : principes et orientations (vote sous réserve)

*Mike Toplis et O. Jankowiak Gratton – cf PWP diffusé en séance*

**M Toplis** : présente les principes et orientations

**O. Jankowiak-Gratton** : présente le projet d'accompagnement du personnel de la COMUE en lien avec les collègues du futur EPE.

**M Toplis** : sur le nom UT le MESR indique que deux établissements ne peuvent porter le même nom et que, de ce fait, il faut modifier les statuts de la COMUE. L'article 36 des statuts a donc été déclenché : le DE du 21 juin a proposé cette modification, les Établissements ont 3 mois pour approuver. Il est proposé comme nom « COMUE de l'Université de Toulouse ».

**JL Rols** : remercie Mike pour cette présentation en forte coordination avec les établissements du site. Sur le transfert des pôles de recherche en 2025, il a été surpris par la démarche, il y a quelques jours, d'un appel à candidatures pour changer la présidence de pôle : quel était l'objectif 6 mois de l'échéance ?

**M Toplis** : on n'a pas 6 mois d'avance mais 16 mois de retard. Il est important d'aller jusqu'au bout : on a rédigé le RI sur les pôles de recherche. Une faiblesse de l'UFTMiP à l'époque était qu'on ne savait pas comment les animateurs des pôles étaient désignés. D'où la volonté d'éclaircir de ce point et d'aller jusqu'au bout de la démarche sur les désignations. N. Valdeyron est décédé il y a quelques mois et il faut le remplacer. De plus plusieurs pôles nécessitent des renouvellements et/ou modifications. Il était donc important de lancer ces appels pour cadrer les choses et aller jusqu'au bout de la démarche.

**Y. Salama** : l'UFTMiP s'est organisée depuis plus de 10 ans pour assurer ce collectif. Elle a eu ce souci du collectif en permanence. Pourquoi l'UT ne devient pas une colonne vertébrale dans cet EPE pour assurer ce collectif. On a une impression de tri selon ce qui brille par rapport à ce qui brille moins. Est-ce qu'un autre établissement qui entrerait dans cet établissement ferait un tri dans ses compétences ou rentrerait de manière pleine et entière ?

**M Toplis** : il faut voir la chose de plusieurs façons. Il y a 5 sujets proposés au transfert vers le futur EPE mais on ne voit pas toutes les activités de la COMUE sur cette planche. On ne peut attaquer tous les sujets en même temps. Il n'y a pas de jugement de valeur dans cette liste des sujets qui seraient transmis au nouvel

EPE. Par exemple les conditions de la vie étudiante c'est très important et le SIMPPS œuvre en ce sens. C'est juste une question de temporalité. On ne pouvait intégrer tous les sujets. Dans un premier temps, il va y avoir une lecture sur un périmètre employeur mais à côté de cette instance il y aura une instance autour du collectif (collège de gouvernance et conférence de la Recherche et de la Formation). Il a rencontré les directeurs d'unité de recherche pour présenter les actions et la structuration de l'UT avec l'objectif de faire bien connaître le travail mené par la COMUE et de valoriser le travail mené par cette dernière jusqu'à maintenant.

**Y. Salama** : on voit deux systèmes de gouvernance parallèles. L'un des deux risques de prendre le dessus : cette bascule se fera à quel moment et en faveur de qui ?

**M Toplis** : il ne faut pas le voir comme ça. On a échangé récemment avec la MESR. Elle indique qu'on est obligé d'avoir cette nouvelle gouvernance : une gouvernance employeur pour prendre les décisions qui ne touchent que l'EPE. Et on ajoute une gouvernance concernant le collectif de la COMUE et à la fin il n'y aura qu'un seul président pour tout cela. Le président de la COMUE n'a pas de politique propre mais il est là pour porter le collectif. Il n'y a pas deux visions qui s'opposent.

**M. Pouzenc** : Il voit deux problèmes par rapport à cette démarche. Le premier problème est qu'on est sur une double gouvernance qui s'annonce bien compliquée et deuxième problème, on perd le caractère inclusif de la démarche qui avait été demandé. Les collègues ont l'impression que l'on a une forme de captation de la marque UT par UT3 même si on n'a pas le choix. La MESR ne sera peut-être plus là pour longtemps aussi ne se garde t'on pas la possibilité de passer de la COMUE à un Grand Etablissement et de garder la COMUE E comme colonne vertébrale du Grand Etablissement ?

**JL Rols** : UT3 disparaît également. C'est voulu mais il faut prendre en compte cette considération.

**M Toplis** : c'est important ce qui est dit là. Il n'y a pas de captation de la marque par UT3. C'est une intégration de la pertinence de faire porter la marque par le véhicule le plus à même de le faire. Les associés et les ONR sont le périmètre inclusif de la COMUE et la gouvernance sur la colonne de gauche retrace cela. Chaque semaine cela évolue, chaque semaine on comprend des choses que l'on ne percevait pas avant. Sur le changement de MESR, il y a quand même une loi. Elle n'a pas dit qu'elle ne veut pas. Il y a quelque chose d'écrit qui ne décrit pas le passage d'une COMUE en quelque chose. Le futur EPE permet un établissement de plein exercice ce qui n'est pas le cas d'une COMUE.

**L. Baudy** : on a beaucoup travaillé pour sortir de l'EPE UT Capitole pour devenir Grand Etablissement en 2025 et donc il se pose beaucoup de questions sur la façon dont UT Capitole va pouvoir intégrer ce qui vient d'être présenté.

**M Toplis** : l'enjeu aujourd'hui c'est la coordination entre UT Capitole et UT3. Ils se rencontrent pour voir comment partager leur vision sur le sujet et sur la place d'UT Capitole. L'enjeu pour UT Capitole c'est de voir comment cet établissement se voit en 2028 ? Est-ce que dernier se voit sous la bannière de l'UT Grand Etablissement ou sous une autre marque ? Ce sont deux choses possibles mais différentes. Quel est le souhait en 2028 de UT Capitole ?

**E. Garnier** : UT2J est associé à la réflexion. Nous avons beaucoup travaillé pour avoir un projet collectif suffisamment robuste. Les textes n'envisagent pas un Grand Etablissement puisse être sur un modèle fédéral. Une sortie de COMUE en Grand Etablissement nous pousserait de toute façon à mettre un établissement de plein exercice au centre donc on anticipe ce qui ne pouvait qu'avoir lieu en 2028. Elle pense que même s'il y a un changement de MESR, ces questions seront reposées mais s'il n'y a pas possibilité de sortir en Grand Etablissement en tant que COMUE on aura tout perdu donc il faut bien réfléchir. UT2J s'est positionnée au moment de la mise en place de la COMUE E sur le principe de ne pas fusionner avec d'autres établissements. UT2J est toujours sur cette ligne donc ils souhaitent être associés au futur EPE. Ils joueront le jeu maximal de l'intégration comme ils le font actuellement avec la COMUE donc sur les 5 points énoncés on pourra aller le plus loin possible. Si le futur EPE ne devait pas s'appeler UT cela serait bloquant pour eux. Ce n'est donc pas une captation de marque mais une garantie que nous restons tous sous une même bannière comme c'est le cas depuis le début. Nous souhaitons adresser un

message collectif au personnel de la COMUE pour indiquer toute l'attention portée au personnel de la COMUE.

**R. Guilet** : sur la gouvernance et sur la colonne de gauche, on dit que le périmètre est le même que celui du directoire donc globalement ces deux instances seraient parfaitement identiques. Les personnes se réuniraient au nom des deux ?

**S. Laval** : l'acteur le plus important du site revendique de porter la marque de l'UT : c'est nécessairement interpellant et cela remet en question l'équilibre actuel entre établissements Sur la question du devenir du personnel de la COMUE elle n'a rien entendu de rassurant.

**M Toplis** : UT3 n'a rien revendiqué. C'est le collectif qui a revendiqué un projet collectif viable et dans l'état actuel avec la COMUE ce n'est pas possible et un établissement s'est porté volontaire. Sur le personnel de la COMUE il y a un projet en cours, on a 3 ans pour accompagner les personnels dans les meilleures conditions possibles.

### **3. Candidature à la fonction de vice-président numérique (vote)**

G. Da Costa (en visio)

*Cf. CV et lettre de motivation adressés au CA*

**M. Toplis** présente la méthode pour aboutir à une proposition de candidature sur la vice-présidence du Numérique

**Georges Da Costa** présente sa candidature.

**M. Pouzenc** : il souhaite avoir des éléments du DROcc car il a l'impression que cela n'avance pas.

**G. Da Costa** : offre de service arrivée. Il n'a pas les détails mais c'est un dossier important pour que chaque laboratoire aient des machines mutualisées.

**M Toplis** : il y aura un biseau où R. Tournier passera les consignes mais nous souhaitons désigner son successeur à ce CA avant son départ. Le directoire a approuvé la candidature.

**M. Pouzenc** : peut-il donner une vision sur ses priorités ?

**G. Da Costa** : les dossiers qu'il aimerait faire avancer sont la mise en commun d'outils et de plateformes au niveau de l'UT (actuellement beaucoup de choses faites sur les mêmes besoins qui mobilisent pas mal d'ETP), travailler sur l'utilisation des logiciels au niveau de l'UT.

**JL Rols** : demande si on peut voter à main levée ?

**M Pouzenc** : souhaite un vote secret

**Question posée « Approuvez-vous la candidature de M. Georges Da Costa à la vice-présidence du Numérique ? »**

⇒ **Proclamation des résultats : Sur 29 électeurs : 0 bulletin blanc - 1 bulletin nul**

**Suffrages exprimés : 28 - 28 voix favorables - 00 voix défavorable(s)**

**Le conseil d'administration élit Monsieur Georges Da Costa vice-président du Numérique de l'UT. Son mandat prend fin au plus tard avec celui du président de l'Université de Toulouse.**

### **4. Lettre d'orientation RH**

*Cf Lettre d'orientation RH adressée au CA et PWP présenté en séance*

**JL Rols** : les personnels BIATSS ne sont pas mentionnés alors que ce sont des acteurs importants dans la stratégie de recherche. Il y a des réflexions sur TIRIS sur les communautés de savoir et de pratique. Il ne

pense pas que c'était présenté et souhaite qu'il en soit dt quelques mots en termes d'engagement en matière de RH.

**L. Rass-Masson** : c'est tout à fait vrai. L'attractivité est dû à l'ensemble des personnels du site et pas seulement le personnel scientifique. C'est en ce sens que la conférence a travaillé. La lettre d'orientation Budgétaire va clairement évoquer les projets de site donc TIRIS et la place qu'il va occuper, on ne sait pas encore quelles seront les conséquences pour les RH. Sur le volt dispositif communauté des savoirs et pratiques : c'est évoqué dans la lettre, parce que c'est quelque chose qui doit être formalisé et on a envie que ce dispositif soit aux services de la qualité des recrutements qui pourront être faits par les établissements.

**M Toplis** : cela a été présenté au sénat académique : B. Jouve a présenté des éléments sur TIRIS. Il y a des dispositifs des AAP de TIRIS, nous souhaitons ne pas être exclusivement en AAP. Comment on anime en transversale les différentes communautés ? Les 3 piliers de TIRIS restent à très gros grains. Pour l'instant il n'y a pas d'incidences RH.

**???** : les personnels BIATSS scientifiques comprennent aussi UT3. Par ailleurs, il est évoqué une orientation forte de la COMUE, par contre quand on passe à l'écrit les établissements « pourraient faire » ce qui affaiblit la portée des mots.

**L. Rass-Masson** : concernant la formulation, ce sont des orientations pour souligner l'absence de caractère contraignant même si c'est une volonté partagée par les établissements. Il appartient aux établissements de s'approprier ces orientations-là.

**M Pouzenc** : dans la lettre d'orientation telle que nous l'avons reçue en amont du CA, il y a une partie annexe portant sur le l'observatoire RH et en fait l'annexe est vide : est ce que l'on peut en savoir plus sur les dispositions qui ont été prises pour la création de cet observatoire RH comment il fonctionne ?

**L. Rass-Masson** : la décision a été prise de le créer mais on n'a pas encore eu la réunion de lancement. C'est une erreur de notre part de ne pas avoir fait figurer la décision portant sur la création de l'observatoire RH prise par le Président conformément à la délibération du Directoire.

**L. Baudy** : dans le document qui nous a été fourni, il y a la liste des présents des établissements pour cette conférence sur l'observatoire RH. On constate qu'il n'y a pas UT Capitole.

**L. Rass-Masson** : cela a été le cas.

**S. Laval** : quand il est mentionné « renforcer l'identité académique du site, partir de l'identité scientifique du site matérialisés par les 3 piliers TIRIS pour orienter les recrutements futurs ». Dans quelle mesure ? Il est important de se dire qu'on ne fait pas uniquement du recrutement par rapport à l'aspect scientifique. Tout le monde ne va pas se retrouver dans ces axes-là et par conséquent, c'est présenter ici de manière assez générale pour orienter les recrutements futurs.

**L. Rass-Masson** : le point formation a bien été identifié. Il est spécialement évoqué dans la lettre pas en termes d'orientation parmi les éléments de contexte parce que c'est un constat partagé par les établissements. Les recrutements se font aussi pour des raisons pédagogiques et donc la stratégie scientifique s'adapte aussi en partie aux besoins pédagogiques. L'identité académique du site n'est pas figée. Elle va évoluer au fur et à mesure des recrutements qui vont être faits.

⇒ **VOTE : Approuvez-vous la lettre d'orientation en matière de Ressources Humaines 2025 de l'UT ?**

**NPPV : 0      abs. : 0      contre : 0      pour : 29**

## 5. Demande d'accréditation du Diplôme Universitaire sur les Transitions Ecologiques et Sociales (vote)

*cf PWP présenté en séance par C. Maranges et N. Gourdhin*

**JL Rols** : on commence à 19 mais y a-t-il des actions prévues en parallèle dans les établissements ?

**C. Maranges** : il y a des choses prévues. Les formateurs de cette année deviennent à leur tour des formateurs.

**N. Gourdhin** : bénéficiaire de la formation des personnes inscrites pour développer la force de frappe. C'est au collectif de décider jusqu'où on veut aller. Ce type de DU est unique en France. Il faut voir ce qu'on en fera : c'est à nous d'y répondre

**B. Ferrand** : quel est le public concerné ? Peut-on envisager qu'un DU de ce type puisse être itinérant en région ?

**C. Maranges** : il est ouvert à toute personne qui a vocation à enseigner. Sur le volet itinérant, on verra en fonction des demandes d'inscription. On a parmi les inscrits des Albigeois.

**N. Gourdhin** : cette question est intéressante car comment sortir d'une vision toulousaine autocentrée. Il est prêt à discuter de cela pour déployer hors Toulouse.

**R. Guilet** : il comprend que cela soit original et unique. Délivrer un DU à des enseignants dans le cadre d'une formation, c'est inédit. Il s'interroge sur le modèle économique et donc il y a des frais d'inscription, Avez-vous considéré qu'il n'y avait pas de frais d'inscription dans la mesure où ce sont des personnels rattachés à l'UT. Il se demande si quelque chose ne devrait pas être écrit dans ce sens. Si ce DU est ouvert par la suite sur l'extérieur on pourrait s'interroger sur les frais d'inscription. Les formateurs vont bien devoir être rémunérés.

**C. Maranges** : cette année l'idée est d'être autofinancée et les années suivantes on fera voter des tarifs.

**M. Pouzenc** : question de la place des sciences économiques et sociales dans ce projet. Il faut voir comment le projet INSPé peut s'insérer car ils ont un gros savoir-faire sur ces sujets.

**C. Maranges** : l'INSPé est en court de réforme interne donc les enseignants de l'INSPé n'ont pu s'impliquer mais par la suite ils pourront rejoindre le projet.

**N. Gourdhin** : les volumes horaires sont à titre indicatifs. Sur la participation à termes on sait que les rapports seront inversés. On travaille avec des briques de 5h avec l'idée de 2 enseignants issus de deux disciplines différentes.

**E. Benoit Marquié** : elle est très intéressée par ce DU. Est-ce que dans le futur il est possible d'étaler sur deux ans pour permettre à des enseignants de s'impliquer tout en n'étant pas sanctionnés sur leur temps de service ?

**C. Maranges** : le point est effectivement noté.

**A. Crais** : s'interroge sur la lourdeur d'un DU pour des enseignants. Pourquoi pas un certificat, ou une formation. Elle note un conflit de date entre le début du DU et la journée banalisée du 3 octobre alors que l'on demande aux équipes de s'impliquer pour la mettre en place auprès des étudiants et des personnels.

**C. Maranges** : sur les inscrits on a fait passer un sondage à toute la communauté sur leur intérêt et leurs créneaux. 41 personnes se sont manifestées. On a mis diplôme car c'est 100 h et pas juste une journée.

**C. Jean Ammans** : sur les sciences sociales, on oublie les sciences de gestionnaires. Elle travaille beaucoup avec des entreprises qui s'interrogent sur la transition écologique, la transformation économique, l'impact que cela peut avoir sur l'écologie. Il ne faut donc pas oublier les sciences de gestions.

**JL Rols** : dans le service des enseignants chercheurs 1h c'est 4h de travail, ici c'est un travail personnel pour le collectif que les établissements permettent par des décharges.

**R. Guilet** : on laisse un DU ? Certification et DU ce n'est pas pareil.

C. Maranges : vu le poids de ce que l'on propose c'est un DU.

⇒ **VOTE : Approuvez-vous l'accréditation du Diplôme Universitaire sur les Transitions Ecologiques et Sociales ?**

**NPPV : 0      abs. : 0      contre : 0      pour : 29**

## 6. ATYPIE

*Cf. documents la note sur les tarifs et la demande de transformation en programme à vocation nationale envoyés au CA et le PWP présenté en séance par B. Monthubert*

### 6.1 Tarifications relatives à des sessions de sensibilisation à l'autisme et au handicap (vote)

Pas de remarque

⇒ **VOTE : Approuvez-vous la tarification relative à des sessions de sensibilisation à l'autisme et au handicap ?**

**NPPV : 0      abs. : 0      contre : 0      pour : 29**

### 6.2 Demande de transformation du projet ATYPIE en programme à vocation nationale (vote)

**JL Rols** : le passage à vocation nationale cela implique quoi pour le projet en tant que tel puisqu'il est porté par la COMUE dont sait que dans quelques semestres elle a vocation à être transformée ? Est-ce que les implications attendues de la COMUE sont en phase avec ce que serait un programme national ?

**B. Monthubert** : il n'y a pas de problèmes pour une évolution du projet au niveau du site car les projets du futur établissement trouveront des sujets pour eux.

**R. Guilet** : le portage serait fait par la COMUE et donc s'il y a une extension au niveau national il lui semble que d'un point de vue des personnels cela aurait des conséquences. Il ne sait pas combien de personnels y travaillent mais s'il faut s'occuper de X universités et cela va créer une surcharge.

**B. Monthubert** : ATYPIE est déjà un projet national puisqu'il englobe déjà plusieurs universités au niveau national et il y a une convention entre l'Etat et la COMUE et entre la COMUE et les autres universités. Les personnels actuels travaillent pour les autres donc pas de différence.

⇒ **VOTE : Approuvez-vous la proposition de délibération suivante ?**

***Le conseil d'administration manifeste sa volonté que la COMUE Université de Toulouse poursuive le portage d'Atypie-Friendly et souhaite que ce projet évolue officiellement en un programme à vocation nationale inscrivant ses actions dans la pérennité, et soit reconnu en tant que tel par l'Etat***

**NPPV : 0      abs. : 0      contre : 0      pour : 29**

## 7. Festival Futurs Proches (info)

*Cf PWP présenté en séance par Nathalie Séjalon Delmas – VP TES de l'UT*

**B. Delpech** : il avait compris que ce serait une journée banalisée et il n'a pas entendu cela ?

**N. Séjalon Delmas** : si c'est bien une journée banalisée. Côté ONR elle a compris que ce n'était pas le cas.

**B. Delpech** : il y a quand même quelques freins. Il faudrait renvoyer une information aux étudiants. On a prévu des ateliers conjoints avec les différentes composantes du territoire.

**N. Séjalon Delmas** : il y a effectivement quelques freins. Pour les étudiants, l'idée serait de le rendre obligatoire. Billetterie gratuite sur les animations. Mais on aura une liste des inscrits et on pourra contrôler

l'acidité des étudiants inscrits pour s'assurer de leur présence. A UT2J on dit que ce n'est pas banalisé mais dédié avec des cours sur ces sujets environnementaux et sociétaux sur leur emploi du temps.

**B. Delpech** : il parlait aussi de l'information directe des étudiants.

**N. Séjalon Delmas** : on travaille avec le Parlement Etudiant et les associations étudiantes. On compte aussi sur les enseignants pour les informer qu'à la date du cours ils seront mobilisés sur ces sujets.

**JL Rols** : sur la première page est mentionnée les personnels de recherches, les enseignants le sont aussi.

## REGLEMENT INTERIEUR DE L'UT – QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

### 8. Modification du règlement intérieur de l'UT relative aux modalités d'élaboration de l'ordre du jour et de vote des délibérations du conseil d'administration en séance plénière

*Présentation par Colomba Dussart – cf note envoyée et proposition de modification de l'article R17 du RI de l'UT*

**R. Guilet** : Au niveau de la procédure, il la trouve lourde pour sortir quelque chose avant établissement définitif de l'ordre du jour : à ce moment-là les documents on ne les auras pas c'est-à-dire qu'on aura juste l'Ordre du jour.

**C. Dussart** : vous disposerez de tous les documents en amont : à charge pour nous d'anticiper pour tout préparer en amont.

**R. Guilet** : la dernière phrase sur la possibilité de changer d'avis en séance : on fera un vote pour sortir du bloc en vote ? C'est comme ça qu'il faut le comprendre ?

**C. Dussart** : oui tout à fait. Il est précisé que ce sont des sujets qui portent sur des points ne soulevant a priori pas de difficultés ou de débats et ne comportant pas de sujets complexes ou politiques comme, par exemple, des créations ou modifications de tarifs, des groupements de commande, des demandes d'approbation de plan de financement dans le cadre de demandes de FEDER.

**JL Rols** : il est pour cette procédure. Ceci dit il faut qu'il y ait une certaine solidarité entre nous pour que cela fonctionne sinon on aura du mal.

⇒ **VOTE : Approuvez-vous la modification du règlement intérieur de l'UT relative aux modalités d'élaboration de l'ordre du jour et de vote des délibérations du conseil d'administration en séance plénière**

**NPPV : 0      abs. : 0      contre : 1      pour : 28**

## QUESTIONS FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

### 9. Budget rectificatif de l'UT n°2

*Cf documents envoyés au CA et PWP présenté en séance par Aude Archambault*

Sujet présenté pour information car modifications inférieures au seuil et entrant dans la délégation du CA au président

### 10. Nouvelle demande d'agrément collective pour le service civique (vote)

*Cf documents envoyés au CA et présentation par Béatrice Queulin*

**JL Rols** : est-ce qu'on regarde le devenir des jeunes ?

**B. Queulin** : ce sont des choses qu'on nous demande effectivement

**L. Baudy** : combien d'heures par semaine ? Ils touchent combien ?

**B. Queulin** 24h par semaine, il touche 114,85€ + quelque chose de l'Etat

⇒ **VOTE : Approuvez-vous la nouvelle demande d'agrément collective pour le service civique pour 3 ans ?**

**NPPV : 0      abs. : 0      contre : 0      pour : 28**

**11. Attribution de prix pour le concours « MT180s » (information dans le cadre de la délégation de pouvoir)**

*Cf document envoyé au CA et présentation par Carine Desaulty*

Le sujet est présenté pour information car entrant dans la délégation du CA au président pour les attributions < 10k€.

Pas de remarques.

**12. Approbation des plans de financement et demandes de FEDER TIRIS pour les projets Posseidon, FeMineTal et Move TSA (vote)**

*Cf documents envoyés au CA et présentation par Carine Desaulty*

**JL Rols** : on comprend qu'on recherche des ressources. Est-ce qu'il s'agit des ressources qui permettront la contribution de la Région au projet TIRIS ?

**C. Desaulty** : oui. Il s'agit d'une enveloppe blanche tous les 3 ans et l'autre partie est financée sur les fonds FEDER. Les plans de financement ont été approuvés par le COMEX TIRIS .

⇒ **VOTE : Approuvez-vous les plans de financement et demandes de FEDER TIRIS pour les projets Posseidon, FeMineTal et Move TSA ?**

**NPPV : 0      abs. : 0      contre : 0      pour : 29**

**13. Prolongation des tarifs réduits du congrès interdisciplinaires sur l'économie circulaire 2024 (vote)**

*Cf document envoyé au CA et présentation par Carine Desaulty*

Pas de remarques.

⇒ **VOTE : Approuvez-vous la modification de la politique tarifaire pour le CIEC 2024 en lieu et place de celle approuvée le 15/03/2024?**

**NPPV : 0      abs. : 0      contre : 0      pour : 29**

**14. Liste des conventions et marchés de l'UT en cours (pour information)**

M. Toplis indique qu'il a évoqué un texte sur les principes de la transformation qui est en cours de stabilisation. Il souhaite le faire valider au Directoire le 5/07 et faire un CA exceptionnel en visio le vendredi 12/07 en une heure à 8h ou 11h30 ? => 11h30

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Toulouse, le 18 octobre 2024

**Le Président de l'Université de Toulouse**

**Michael TOPLIS**